

MA Châlons en Champagne

Le 05/03/2025

Dimanche 2 mars 2025, le détenu L... a violemment agressé un collègue en lui portant un coup au visage.

Cet individu s'était déjà fait remarquer dans la matinée en étranglant un codétenu et en proférant des insultes à l'encontre de l'agent d'étage.

Face à son comportement dangereux, il a été décidé de le changer de cellule dans l'après-midi. Conscients de l'équilibre précaire du déroulé de cette opération, les agents ont préféré se rendre sur l'étage pour en assurer la sécurité.

Mécontent de cette décision, l'individu s'est alors jeté sur un collègue, faisant preuve d'une agressivité soudaine et totalement injustifiée.

Grâce au professionnalisme et au sang-froid des agents, la situation a été maîtrisée sans qu'aucun personnel ne soit blessé.

Quant à l'agresseur, il a immédiatement été placé au Quartier Disciplinaire.

***Lors de son passage en Commission De Discipline, cet individu a fait l'objet d'une sanction exemplaire, à la hauteur de son comportement violent et intolérable.***

***Toute violence envers le personnel doit être traitée avec une tolérance Zéro et sanctionnée de la manière la plus ferme possible !!!***

***Le Bureau local UFAP UNSA Justice de Châlons en Champagne le réaffirme :***

***ON NE TOUCHE PAS AUX PERSONNELS !***

***L'UFAP UNSa Justice*** salue la réactivité exemplaire des agents qui sont intervenus.

Cette réactivité a permis d'éviter une escalade de la violence et de préserver l'intégrité physique et la sécurité de tous.

Nous tenons à les féliciter pour leur engagement sans faille dans l'accomplissement de leurs missions.